



Pour être bien servi

MARTIN

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

NEUCHATÉL tél. 25 20 60

GARAGE DU SIGNAL

J.-P. PORRET

CHAUMONT

tél 33 53 25

MENUISERIE

E BENISTERIE



F. KRÄHENBUHL

VALANGIN tél. 36 13 78



Petit Hôtel

C.H. GRIVEL



CENTRE DU SKI DE FOND

tél. 33 24 60

G. SCHERTENLEIB

F. PERRIARD
CHAUMONT



DEBLAIEMENT
DE BARDAGE DE NEIGE
SCIAGE DE BOIS

GIVORD

LITHOGRAPHIE
IMPRIMERIE
OFFSET

NEUCHATEL

CHAUMONT
CHAPELLE · ECOLE



1876-1976

SOIRÉES DU CENTENAIRE
LES 23 ET 24 OCTOBRE

Willy Furrer



Société d'Agriculture du Val-de-Ruz

2208 LES HAUTS-GENEVEYS

Se recommande pour:

Tous produits auxiliaires à l'agriculture

Engrais - Aliment pour bétail - Semences

Produits chimiques / Livraison à domicile

OFFICE
COMMERCIAL

Tél. (038) 53 26 22
Chèques postaux
20-850

Entreprise

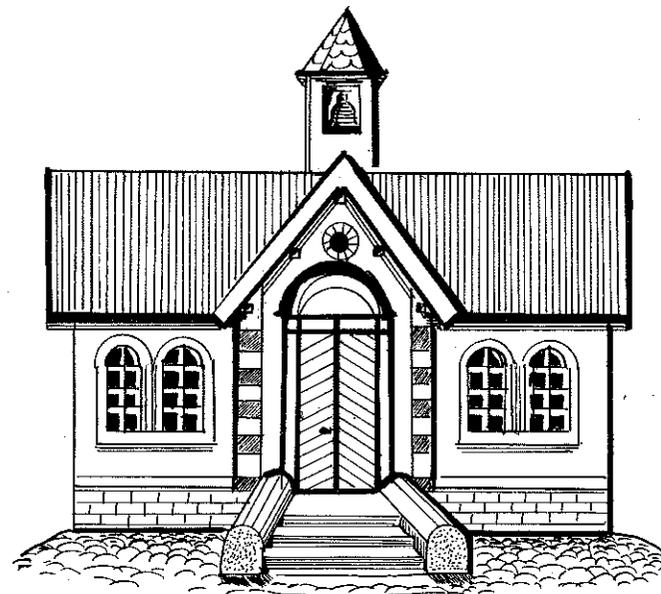
Georges
Piémontési
Savagnier

☎ 038 / 53 34 20
Compte de chèques postaux 20-1378

Hôtel des Communes

Tél. (038) 57 13 20

Les Geneveys s. Coffrane



BIENVENUE

Chers amis, d'ici ou d'ailleurs,
venus pour célébrer avec nous le
centenaire de la
Chapelle-Ecole de Chaumont.

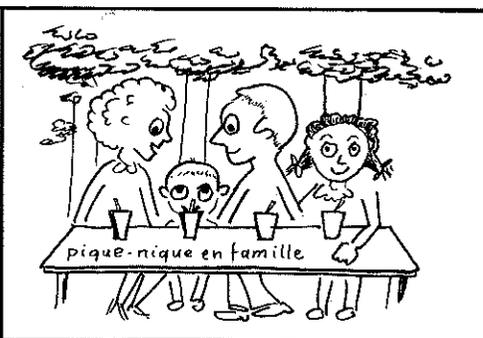
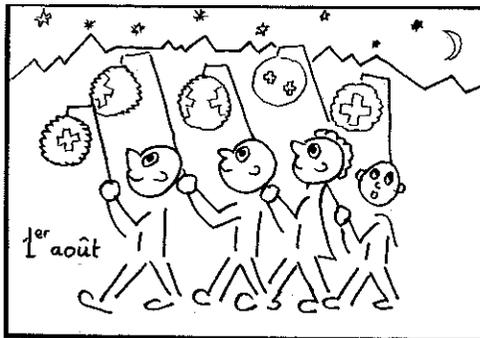
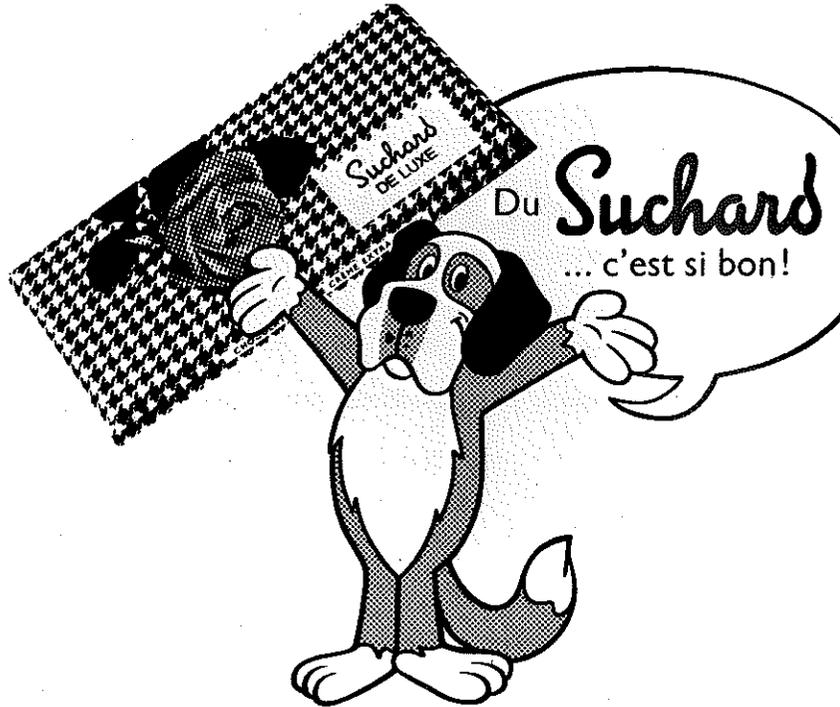
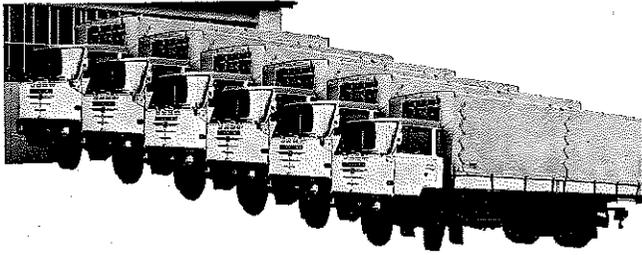
La classe de Chaumont, le chœur mixte et quelques personnes dévouées ont permis, sous la direction du soussigné, de vous présenter le spectacle auquel nous vous avons conviés.
Puissiez-vous y prendre quelque plaisir.

Dans ce programme, vous pourrez suivre pas à pas les débuts, pas toujours faciles, de la construction de ce bâtiment. Nous avons trouvé ces faits assez frais et vivants pour vous les présenter presque in-extenso.

Jean-Paul Renaud

Fruits - Import Boudevilliers

tel 36.15.25.



HISTORIQUE

27 janvier 1874 Des promesses de souscription de 6 à 7000 fr pour l'établissement d'une chapelle dans le bâtiment neuf que la Municipalité a l'intention de construire à Chaumont pour y loger l'Ecole sont réunies par M. Louis Coulon.

28 février 1874 M. le Directeur des Travaux publics soumet au Conseil Municipal le plan d'un bâtiment renfermant l'école et la chapelle élaboré par M. Léo Châtelain, architecte.

28 mars 1874 Lettre de la Société de l'Hôtel de Chaumont annonçant qu'elle accorde la concession gratuite d'un terrain pour la construction du bâtiment d'Ecole et de Chapelle.

21 avril 1874 Le devis présenté s'élève à fr 42'000.- pour le bâtiment tout entier, y compris la Chapelle. La part afférente à cette dernière peut être évaluée à fr 12'000.-

Arrêté du Conseil général du 28 avril 1874

Considérant que par la suite de la résiliation du bail de l'Ecole de Chaumont, la Municipalité se trouve dans l'obligation de pourvoir à ce que la dite Ecole puisse être installée dans de nouveaux locaux; considérant qu'en raison de diverses circonstances la construction d'une maison d'école spéciale paraît convenable et nécessaire; considérant que plusieurs propriétaires de Chaumont ont offert à la Municipalité une subvention de 8750 francs et la cession gratuite d'un terrain en vue d'obtenir qu'une Salle de culte soit aménagée dans la maison d'école; considérant qu'une Maison d'école avec Salle de culte est de nature à favoriser le développement de Chaumont et rentre dans les intérêts généraux de la Ville de Neuchâtel, le Conseil général

arrête

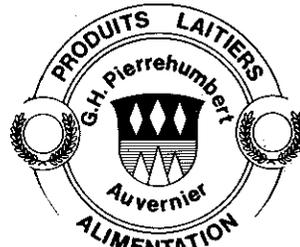
Art. 1er Il sera construit à Chaumont une Maison d'école avec Salle de culte.

Art. 2 Les plans et les devis proposés par le Conseil municipal sont approuvés.

Au Centre du Ski de Fond

Magasin spécialisé
en skis de fond de toutes
marques :
scandinaves et suisses.
Matériel, fart, trainings, gants.

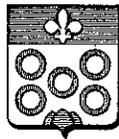
GÉRARD SCHERTENLEIB 2067 Chaumont
☎ 038 / 33 24 60



Tél. 038 31 47 13

MINEX S.A.

Maujobia 6
2000 Neuchâtel
tél. 25 68 69



DROZ & CIE
VINS FINS

LA CHAUX-DE-FONDS
1, RUE JACOB-BRANDT
TÉL. 039 23 16 46

Maison Gauthey

Peseux

Vins - Eaux minérales

Tél. 311580

Tél. 811266

Toujours lui...

TANNER

TOUS VOS APPAREILS MÉNAGERS

Non seulement il vend...
mais il répare

Exposition et atelier :
Portes-Rouges 149

Neuchâtel, tél. 038 / 25 51 31

Pharmacie de l'Orangerie

Laboratoire d'analyses médicales

Dr M.-A. WILDHABER

NEUCHÂTEL

Tél. pharmacie 038 / 25 12 04

Art. 3 Le Conseil municipal est autorisé à se procurer les sommes nécessaires à cette construction, aux meilleures conditions possibles.

Ainsi délibéré et adopté en séance publique à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel le 28 avril 1874.

Au nom du Conseil général :

Le secrétaire : A.Biolley

Le Président : Andrié

5 mai 1874 Il sera écrit à la Société de l'Hôtel de Chaumont pour lui communiquer les décisions du Conseil général relatives au bâtiment d'école et pour lui demander si elle maintient les conditions qu'elle met à la session de son terrain, dans lequel cas le Conseil municipal est autorisé à acquérir un autre emplacement.

16 mai 1874 Lettre du Conseil d'Administration de l'Hôtel de Chaumont annonçant qu'en présence des exigences du Conseil général, il retire l'offre de céder gratuitement un terrain pour l'érection d'un bâtiment pour Ecole et Chapelle à Chaumont.

26 mai 1874 M.Clerc annonce que les souscripteurs de la chapelle maintiennent leurs souscriptions, même pour le cas où le bâtiment serait construit plus à l'Est que l'emplacement retiré par l'Hôtel. M.Clerc est chargé de chercher un nouveau terrain et de traiter avec le propriétaire sauf ratification du Conseil; il est également chargé de traiter avec M.De Pierre pour l'acquisition du bois de charpente.

9 juin 1874 M.le Directeur des Travaux publics est chargé de prier M.Léo Châtelain de faire un nouveau croquis de l'Ecole de Chaumont pour le cas où le bâtiment serait placé sur le terrain offert par M.Edouard de Pierre au-dessous de la route.

30 juin 1874 M.le Dir.des Trav. publics communique le plan du bâtiment d'école tel qu'il a été dressé pour l'emplacement cédé par M.Ed.de Pierre. Le Conseil accepte définitivement ce plan, et décide d'écrire à M.de Pierre qu'il accepte l'offre qu'il a faite de céder un terrain pour le prix de 350 fr. (13 ct au M²).

11 juillet 1874 Lettre de M.de Pierre annonçant qu'il est d'accord pour la vente de son terrain.

PROGRAMME

1^{ère} partie

RONDE des METIERS

avec les enfants
de
la classe de Chaumont

SAMEDI
23 OCTOBRE 76
20h 15

BAL
Orchestre
Les 2 Marcel's
+ 1 André
Samedi soir

M Givard - M Arbogast - A Erb

Dir. J.P. Renaud

2^{ème} partie

PASSISAGES QUE ÇA CES CHAUMONNIERS

Chants + sketches originaux

Les touristes
Les cantonniers
La vache à Numa

ENTR'ACTE

Chez l'Noldi
Au funiculaire
La partie de cartes

avec mesdames
F. Béguin
P. Furrer
G. Grivel
F. Junod
Y. Munger
M. Pierrehumbert
J. Ratzé
H. Renaud
F. Ulrich



avec messieurs
C. Béguin
CH Grivel
F. Krähenbühl
F. Perriard
P. Pfund
JP Pierrehumbert
A Ratzé
J Schurch
G Gyger - F. Munger

3^{ème} partie

SOUVENIRS

spectacle audio-visuel
avec les
"anciens de Chaumont"

DIMANCHE
24 OCTOBRE 76
15 h 15

Tombola
Sandwichs
Cakes
caramels
Boissons chaudes
et froides

Pour une bonne fondue, à toute heure, une
seule adresse:

AUBERGE DU VIEUX-BOIS CHAUMONT

chambres - pension complète

Notre maison fête son 25^e anniversaire...

Famille F. Schurch

Tél. 33.24.51

Construit par Mmes Clottu en 1912 et tenu par
celles-ci jusqu'en 1929, époque à laquelle il
est remis à la famille Burgat, qui l'exploite
jusqu'à fin janvier 1945, le
BAZAR - EPICERIE de CHAUMONT

Plus que cinquantenaire, est depuis cette date
repris par la famille Bernard.

traditionnel jazz quintet

Pierre-Alain Kaufmann: contrebasse
Claude-Alain Grünig: banjo
Bertrand Ding: batterie
Patrick Lehmann: trompette
François Corbellari: clarinette

Marcel Arbogast
Tél. 038/ 33 20 77
CH - 2087 Chaumont sur Neuchâtel

Réfection d'intérieur de cheminée
Service de ramonage

E. Girardin & Fils Fontainemelon
☎ (038) 53 34 41 - 53 17 20

Nos aliments UFA : pour les porcs et le bétail bovin.
Nos aliments SEG : pour la volaille.
Nos mélanges à façon : avec nos céréales fourragères.
Livraisons à domicile
tous les vendredis.
Contrats avec rabais
3% d'esc. à 30 jours



Sté coopérative
d'agriculture et de viticulture

2087 Cornaux
☎ 038 47 14 01

SANIDEP

DÉPANNAGE RAPIDE
Tél. 038 25 44 50
en cas de non réponse
038 46 22 80

**Ferblanterie
appareillage**

Atelier: 12, rue des Parcs

2000 NEUCHÂTEL

Ecole suisse de ski nordique

LOCATION DE MATERIEL :

Skis à fart, à peaux, à écailles
Leçons privées ou en groupe
Mercredi, samedi, dimanche
de 9 à 12 h. 13 h. à 17 h.
Soirée de 19h.30 à 21 h.
Tél. 038 33 24 60

15 juillet 1874 M.le Président donne communication d'un engagement de diverses personnes de verser au Conseil municipal la somme de fr. 9176,36 pour contribuer à la construction d'une Chapelle à Chaumont, en exprimant le vœu que cette Chapelle soit toujours ouverte pour la célébration de tout culte chrétien évangélique quelconque.

15 août 1874 M.Clerc annonce que le terrain mesure 410 perches fédérales. Les bornes nécessaires se trouvent déjà placées.

Rien ne s'oppose à ce que cette affaire soit terminée.

Le Conseil charge le secrétaire de rédiger une promesse de vente qui sera soumise à l'autorisation du Conseil d'Etat, le Conseil général ayant, dans sa séance du 28 avril, déjà autorisé l'acquisition du terrain nécessaire.

22 août 1874 Lettre de M.de Pierre annonçant qu'il ne peut signer la promesse de vente, attendu qu'il devrait vendre un tiers de plus qu'une pose de terrain. Or, il a toujours dit qu'il ne céderait qu'une pose.

1 septembre 1874 Une nouvelle promesse de vente sera rédigée. Au lieu de la ligne oblique assignée comme limite du terrain à l'Est, le Conseil réclame une ligne perpendiculaire au chemin.

5 septembre 1874 Lettre de M.de Pierre transmettant, signé par lui, la promesse de vente du terrain qu'il consent à céder.

12 septembre 1874 Arrêté du Conseil d'Etat ratifiant l'acquisition de terrain à Chaumont pour la construction d'une Maison d'Ecole et Chapelle et dispensant la Municipalité du paiement des lods.

SOUSSIONS

6 octobre 1874 Le Conseil remet à M.Vuillermoz, entrepreneur, l'entreprise des fouilles du bâtiment, et à MM.Jeanjaquet et Dupont celle de la maçonnerie.

2 février 1875 Pour la couverture en ardoises du Valais, le devis fourni par M.Enzen s'élève à fr.2750.-, celui de M.Kung à fr.3410.-. M.Clerc propose d'accorder ce travail à M.Enzen, ce qui est adopté.

Pour la charpenterie, un seul Maître a fait une soumission, dont les prix sont beaucoup trop élevés. M.Châtelain estime...



Ecole des Roses

Institut international pour jeunes filles

Dir. M. et Mme E. Jansen

2067 Chaumont Neuchâtel - Suisse

☎ 038 / 33 41 41

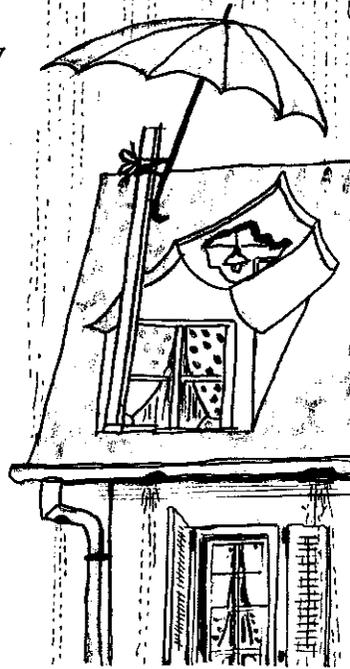
chauffage

appareillage

ferblanterie

G. GYGER

Savagnier Tél. (038) 53 28 17



PRODUITS SURGELÉS

Produits LUSSO

FRIONOR
poissons surgelés

Importation
Volaille — Gibier

Spécialités

Comestibles

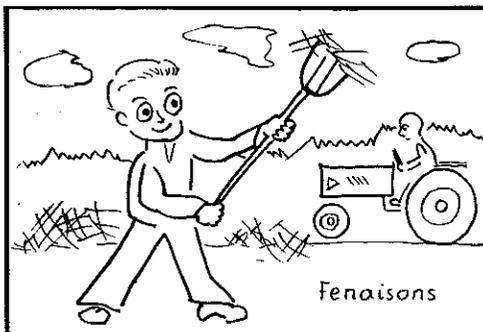
Pizza Capri



Glaces • Crèmes glacées

TROEHLER & CIE

Indiennes 11 Tél. (038) 33 38 66
2074 MARIN NE



Fenaisons



L'inspiration

.. qu'il y a lieu de faire une démarche auprès d'un charpentier du Val-de-Ruz où les prix sont moins élevés. Pour le ferblantier, les prix les plus bas sont faits par M. Auguste Wittwer. Cependant le Conseil décide de suspendre l'adjudication jusqu'à ce que le Dir. des Trav. publ. se soit assuré que le soumissionnaire soit en mesure de mener à bien ce travail.

22 mars 1875 M. H. Coulon, Inspecteur des Forêts avise le Conseil qu'A. Decoppet, maître-charpentier chargé de la charpente, demande 80 plants de sapin. M. Coulon demande s'il peut livrer ce bois sans enchères, considérant qu'il s'agit d'un bâtiment d'utilité publique. Le Conseil décide de s'adresser au Conseil d'Etat.

13 juillet 1875 Le Conseil adjuge les travaux de ferblanterie à M. Wild, maître-ferblantier à Neuchâtel.

29 septembre 1875 Le Conseil adjuge les travaux de menuiserie à MM. Rieser et Voekli dont les prix sont passablement inférieurs à ceux de leurs concurrents et qui présentent les garanties nécessaires pour la bonne exécution des travaux.

8 octobre 1875 Sur proposition de M. Clerc, le Conseil remet à Amédée Frascotti à Neuchâtel les travaux de gypserie et de peinture de l'Ecole de Chaumont.

22 octobre 1875 Le Conseil remet à M. Fritz Haldenwang, maître-serrurier à Neuchâtel, les travaux de serrurerie.

13 juin 1876 Le Dir. des Trav. publ. est autorisé à faire établir le mobilier nécessaire pour la nouvelle Chapelle. Les frais de cette installation sont évalués à Fr. 760.-

INAUGURATION DE LA CHAPELLE SEULE

Lettre de M. Louis Coulon invitant le Conseil à se faire représenter au service d'inauguration de la nouvelle chapelle de Chaumont dimanche 9 juillet 1876 à 3 h. de l'après-midi.

8 sept. 1876 M. le Dir. des Trav. publ. expose que la cloche posée à la chapelle de Chaumont est trop petite, de l'aveu de tout le monde. Il demande l'autorisation de la remplacer. Le Conseil accorde cette autorisation si M. Châtelain, qui sera consulté, estime que cette modification n'offre aucun inconvénient.

**L'Union
des assurances
de Paris**

Vie
Autos
Ménage
Resp. civile
Caravanes
Bateaux
Bris de machines
Transport, etc.



Agent général: **JEAN BOSQUET**
2067 CHAUMONT - Tél. 33 34 89
Hôpital 11 - 2000 Neuchâtel

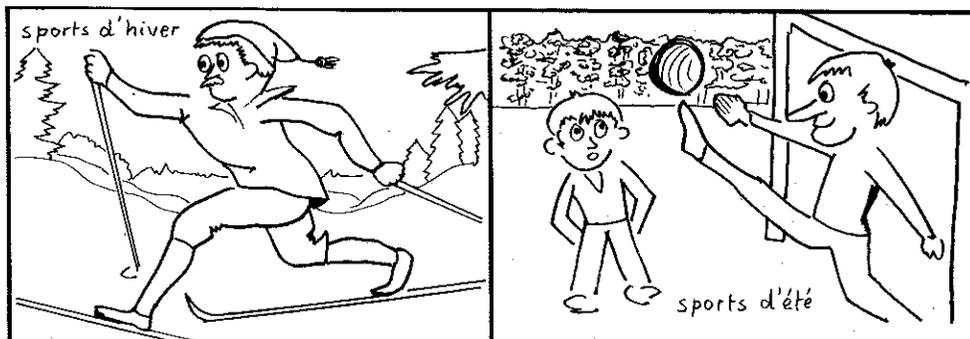


**ÉLECTRICITÉ
LUSTRERIE
APPAREILS MÉNAGERS
INSTALLATIONS**

Place-d'Armes 1

2000 NEUCHATEL

☎ 25 18 36



INAUGURATION DE L'ÉCOLE

Lettre de M.Knöry, président de la Commission d'Education annonçant que l'inauguration du bâtiment d'école de Chaumont aura lieu mercredi 1er novembre. Le Conseil délègue MM.Jacottet et Clerc pour assister à cette cérémonie, M.Monnier étant empêché.

Frais

24 novembre 1876 M.le Dir.des Trav.publ. présente un résumé du coût de l'École de Chaumont arrivant à fr 58'906.22, sans compter quelques dépenses faites directement par la Direction. Le secrétaire est chargé de transmettre ce résultat au Conseil d'Etat en demandant l'allocation due à la Municipalité.

Rapports du Conseil municipal au Conseil général

1875 Cette construction, commencée en 1874, suit une marche régulière mais lente. Les temps froids et pluvieux en ont passablement retardé l'avancement, en ajoutant à cela qu'il n'est pas très facile de trouver des ouvriers disposés à y travailler, vu son éloignement. On comprendra qu'on ne puisse pas fixer l'époque où elle pourra être livrée à sa destination.

1876 Quoique cette construction soit terminée et que l'inauguration ait eu lieu au 1er novembre 1876, nous ne pouvons encore boucler les comptes, plusieurs notes n'étant pas complètement réglées. Nous attendons aussi pour cela la subvention qui doit nous être remise par l'Etat pour l'école et le logement de l'instituteur.

1877 Aujourd'hui, toutes les dépenses ont été payées et ascendent au chiffre de fr 62'889.98 desquels nous déduisons la souscription de 9'176.36 francs offerte pour la construction de la Chapelle. (...)

1976 Fêtes du Centenaire .

2076 . . . ?

Nous remercions M.Alfred Pierrehumbert, agriculteur à Chaumont, grâce auquel nous avons pu établir ce film chronologique de notre bâtiment.

Jean-Paul Renaud